

FT459 – Primaire MTA**Descriptif**

Primaire bi-composant à appliquer sur supports poreux type béton, avant l'application de la colle MTA réf. 10 21 53D (cf. FT n°460).

Évite les différences d'absorption et bouche en profondeur les pores du béton.

Domaine d'emploi

Usage en extérieur exclusivement.

Matières

- Résine méthacrylate incolore

Références

Conditionnement	Référence
Bidon de 2,5 L	10 21 58D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Temps avant polymérisation du mélange	5 minutes à +20°C
Consommation	<ul style="list-style-type: none">• Pour un rail <u>DINAGUIDE MTA</u> : de 65 à 90 mL selon la porosité du support.• Pour une dalle <u>DINALERT DV15 MTA</u> : de 100 à 140 mL selon la porosité du support.
Conservation	6 mois dans son emballage d'origine, plein et fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Se procurer et porter les EPI (Équipements de Protection Individuels) préconisés dans la FDS (fiche de Données de Sécurité).
- Les supports neufs doivent être âgés d'un mois au minimum.
- Éliminer toute trace de poussière, de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- La température du support doit être comprise entre +5°C et +40°C.
- La température ambiante devra être comprise entre +10°C et +40°C.
- L'hygrométrie devra être comprise entre 0% et 85 %.
- Mélanger soigneusement la résine avec le durcisseur (sachet fourni).
- Appliquer immédiatement sur support à l'aide d'une brosse ou d'un rouleau à poils 10/12 mm.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03